



Objectifs

La classe Prépa-Passerelle SUP consiste en une année préparatoire post-bac en alternance pour les jeunes qui s'orientent vers le secteur sanitaire et social, et notamment dans les parcours suivants :

- institut de soins infirmiers
- Institut de travail social
- Educateur spécialisé
- Educateur jeunes enfants
- Educateur PJJ
- Assistant de service social
- Moniteur éducateur, etc.

C'est une classe d'approfondissement et de renforcement des connaissances et des méthodes, adaptée aux besoins de chaque jeune et des disciplines qu'il souhaite renforcer.

Ce dispositif permet également de clarifier son projet professionnel et de s'engager avec assurance dans l'enseignement supérieur.

La pédagogie mise en œuvre, basée sur la bienveillance permet de développer les potentialités et les compétences sociales telles que le respect, l'écoute, l'autonomie et la coopération, nécessaires pour devenir un bon professionnel des filières social, sanitaire et service.

Cette formation est en outre un excellent moyen d'investir de manière efficace et productive une année de césure lorsqu'un jeune bachelier n'est pas directement admis dans l'école souhaitée.

Public

Ce cursus s'adresse à des jeunes :

- ▶ titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent et qui souhaitent renforcer leurs compétences dans des disciplines générales ou professionnelles
- ▶ bacheliers qui n'auraient pas obtenu l'affectation souhaitée en enseignement supérieur
- ▶ bacheliers qui souhaitent clarifier leur projet professionnel
- ▶ ayant suivi une année complète de terminale et souhaitant prendre des responsabilités professionnelles dans les métiers du secteur social

Formation

La formation s'organise autour de trois axes :

- ▶ **un socle commun à tous les étudiants portant sur les enseignements généraux :**
 - Culture générale
 - Expression orale et écrite
 - Connaissance des institutions et des administrations
 - Anglais
 - Atelier TRE (*techniques de recherche d'emploi*)
 - Travailler les attendus de Parcoursup
- ▶ **complété par trois dominantes de finalité correspondant à quatre secteurs professionnels :**
 - Service social (*en vue d'intégrer un institut de travail social, une école d'assistant de service social*)
 - Éducation spécialisée / Animation socio-éducative (*en vue d'intégrer une école spécialisée d'éducateur ou une filière de professionnalisation d'animateur*)
 - Soins infirmiers / aide à la personne (*en vue d'intégrer un institut de formation en soins infirmiers ou une école préparant au diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social*)
 - Organisation, administration des services et prestations des secteurs sanitaire et social (*en vue d'intégrer le BTS SP3S*)
- ▶ **avec une alternance entre les cours conventionnels et un terrain d'application (stage)**, possiblement à l'international en fonction du projet du jeune.

Que faire après la classe Prépa-Passerelle SUP ?

- ▶ **Poursuivre vers un BTS ou un DUT :**
 - BTS SP3S Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social** (cf. Fiche)
 - DUT Carrières Sociales
 - BTS ESF (Economie Sociale et Familiale)
 - BTS SAM (Support à l'Action Managériale)
- ▶ **Travailler :**
selon le projet de chacun...
- ▶ **Poursuivre des études spécialisées :**
 - Educateur Spécialisé
 - Moniteur-Educateur
 - Educateur de Jeunes Enfants
 - Assistant(e) des Services Sociaux
 - IFSI / IFAS / IFAP...
- ▶ **Poursuivre des études longues :**
 - Cursus universitaire : Sciences Sanitaires et Sociales, Administration économique et sociale, Psychologie, Sociologie



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations contacter notre référent handicap : contact@gs-svp.com